

Table des matières

PRÉFACE	1
AVANT-PROPOS	5
CHAPITRE I:	
L'immigration au Canada et sa réglementation	7
(A) Les données	7
(i) Le problème des réfugiés dans le monde	9
(ii) Le parrainage	9
(B) La Commission d'appel de l'immigration	11
CHAPITRE II:	
La détermination de l'admissibilité	15
(A) Le statut d'immigrant	15
(i) Importance du domicile	16
(ii) Catégories interdites	18
1. La catégorie interdite des criminels	19
2. Autres catégories interdites	22
3. Quelques anomalies	24
(B) Exigences antérieures à l'admission	25
(i) Détermination des personnes admissibles	26
(ii) Appréciation	27
(C) Les non-immigrants	29
(D) Remarque au sujet des non-immigrants qui font une demande	30
CHAPITRE III:	
Le processus de décision	33
(A) Le fonctionnaire à l'immigration	33
(B) L'enquêteur spécial	34
(i) L'enquête lorsque l'admission est contraire à la loi ...	34
(ii) L'enquête dans le cas de fausses déclarations données au cours de l'examen	35

(iii)	L'enquête fondée sur la connaissance d'un comportement illégal ou immoral	35
(iv)	L'enquête à la suite d'une arrestation	36
(v)	Motifs d'expulsion	36
(vi)	L'enquête spéciale	39
(C)	La Commission d'appel de l'immigration	42
(i)	Sa composition et ses caractéristiques	42
(ii)	Ses «clients»: Qui peut interjeter appel devant la Commission	43
(iii)	La procédure d'appel	46
(iv)	Les règles de preuve devant la Commission	47
(v)	L'examen d'un avis de l'enquêteur spécial	49
(vi)	Que décide la Commission	50
(vii)	Statut et chose jugée	51
(viii)	La juridiction de la Commission fondée sur des motifs de pitié et considérations d'ordre humanitaire	52
(ix)	L'exception fondée sur des motifs touchant à la sécurité nationale	54
(D)	Le ministre	56
(i)	Les dérogations accordées en vertu de l'article 57	56
(ii)	Les permis délivrés en vertu de l'article 8	58
(iii)	Les consentements donnés en vertu de l'article 35	59
(E)	Les tribunaux	60

CHAPITRE IV:

La Procédure	63
(A) Le lieu des audiences de la Commission	63
(B) Comment se forme un appel et comment sont choisis les membres de la Commission qui vont l'entendre	64
(C) Audi alteram partem et autres garanties procédurales	64
(D) Les obstacles tenant à la langue	65
(E) Participation aux frais de placement nécessaires	65
(F) Procédure de l'audience	65
(G) Procédure de la Commission après l'audience	66
(H) Publicité des décisions ou directives	66
(I) Procédure de mise en liberté	66

(J) Procédure de révision des décisions en vertu de l'article 15	67
(K) Procédure d'exécution des décisions de la Commission	67
(L) Diligence et retards	68
(M) Commentaires	69
(i) L'égalité devant la Loi	69
(ii) Convient-il de conserver la procédure contradictoire? ..	69
(iii) Une suggestion: un tribunal de non-spécialistes	70

CHAPITRE V:

Conclusions: La forme et le fond	71
(A) La Commission d'appel de l'immigration	71
(B) La loi sur la Commission d'appel de l'immigration	78
(C) L'examen au Canada des personnes à charge parrainées	78
(D) L'inscription des visiteurs	79
(E) Réforme des catégories admissibles, interdites et passibles d'expulsion	80
(i) La notion de domicile	80
(ii) Perte du statut d'immigration reçu	81
(iii) Modification des catégories interdites	82
(iv) L'expulsion des personnes «à la charge du public»	82
(v) Les conseillers en matière d'immigration illicite	83
RENVOIS	85